

# INFO



journal

Bulletin Municipal de SERVIGNY-LÈS-SAINTE-BARBE - n°41



**1870 - 2020 COMMÉMORATION DES 150 ANS  
DE LA BATAILLE DE SERVIGNY - NOISSEVILLE**

Janvier **2021**

Sommaire .....	2
Le Mot du Maire .....	3
Délibérations 2020 du Conseil Municipal .....	4
État Civil .....	5
Commémoration de la guerre de 1870 – Bataille de Servigny .....	6, 7
Commémoration du 11 novembre 1918 .....	8
La Communauté de communes Haut-Chemin Pays de Panges .....	9
Relais Parents Assistants Maternels .....	10
Le COCON DE SERVIGNY– la maison d'assistantes maternelles (MAM) .....	11
L'École de la Fontaine – Syndicat Intercommunale Scolaire .....	12, 13
Palmarès 2020 des maisons fleuries .....	14
Noces d'Or - La Doyenne a fêté son anniversaire .....	15
Le Noël des enfants – Journée des Aînés .....	16, 17
Le Théâtre Amateur Des Auboris – T.A.D.A. ....	18
Servigny-Poixe Village Lorrain .....	19
Le Conseil de Fabrique .....	19
Servigny-Poixe Animations .....	20
Le Club de l'Amitié .....	20
Le Chant du Silence .....	21
Troubadours sans frontières - Entraid'Art 2020 .....	22, 23
Les Bibliothèques de Rue .....	24
Un composteur ? Pourquoi pas ! .....	24
Une page de l'histoire de Servigny : Honneur aux Maires .....	25
Tradition Messine - Gentilé et sobriquet .....	26
Informations pratiques et services d'urgence .....	27, 28
Location du foyer socioculturel .....	29
Savoir vivre ensemble – quelques rappels .....	30, 31
Éducation et incivilités .....	31
Agenda 2021 des Animations .....	32

Mesdames, Messieurs,

**2020** – Année particulière ! Année galère !  
Lors des vœux, en janvier 2020, beaucoup disaient 20/20, « On va faire des exploits ! »

**2020** - Fin d'une mandature municipale. 15 mars, 1<sup>er</sup> tour des élections réalisé dans des conditions sanitaires très particulières.

16 mars 2020 – mise en place d'un confinement impressionnant... les premiers malades ... Les premières victimes humaines dans notre village ...

**2020** – Année de la « débrouille », de l'organisation collective, de l'entraide dans nos villages, dans nos campagnes, ... « Je » surveille mon voisin, ... « je » lui porte aide et assistance par des achats groupés, des « coups de main » pour des travaux, ... une relance de l'achat local, de l'achat utile, de l'achat en CIRCUIT COURT. « J'applaudis les soignants ». Oui, un nouveau monde rural s'organise.

**2020** – Année de la crise sanitaire doublée d'une crise économique, mais Année du sursaut humain .... Oui, l'Homme existe !

**2020** – Année des masques, des « gestes barrières », du confinement, du couvre feu, des protocoles sanitaires, etc...

**2020** – Année de l'installation, avec retard, des nouvelles équipes municipales et Communautaires. Les 9 et 10 mai, Les deux équipes procèdent à la distribution gratuite des masques (de la CCHCPP et de la commune).

À Servigny lès Sainte Barbe, la nouvelle équipe se met en place le 23 MAI 2020.

**2020** – Année des suppressions des fêtes de village, (de quartiers, des voisins, des fêtes familiales, des mariages, etc.). Arrêt de l'événementiel, des activités culturelles, de certains secteurs économiques (café, restaurants, loisirs, etc.),

**2020** – Année de travail compliqué pour les élus. La crise sanitaire sans précédent pour notre pays entrave la bonne marche de toutes les équipes municipales et/ou Intercommunales ; difficultés de réunion, organisation complexe pour le travail des

agents, préparation difficile des dossiers, de la consultation des entreprises, etc...

**2020** – Année de la visioconférence, des réunions virtuelles, du télétravail.

Heureusement, la Fibre avait été complètement installée dans notre secteur.

Dans ce contexte, vos élus maintiennent les orientations affichées lors de la campagne électorale. L'optimisme est de mise et les réunions de travail, tant au niveau local qu'au niveau intercommunal, se succèdent à un rythme élevé. Les élus poursuivent leurs démarches, avec les bureaux d'étude privés et Moselle Agence Technique du Conseil Départemental (MATEC), tant dans le dossier de restauration de la continuité écologique, que pour la préservation et l'aménagement du cadre de vie, la sécurité des habitants, les restaurations des chemins vicinaux, la gestion différenciée des espaces verts et la chasse aux incivilités.

Oui, malgré cette pandémie mondiale, la municipalité développe son action pour la protection de son territoire.

Mais **2020** se termine sur une Note d'Espoir avec ce passage du PÈRE NOEL sur son char à la rencontre des enfants, Petits et Grands, ce dimanche 13 décembre. Un clin d'œil, d'accueil de cette nouvelle année, année de renouveau, de sursaut, d'espoir !

Mesdames, Messieurs, l'équipe municipale et les personnels se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2021, qu'elle soit, pour vous et vos proches, porteuse d'espoir, de réussite, de prospérité, MAIS dans le respect des gestes barrières.



Joël SIMON  
MAIRE de SERVIGNY LÈS SAINTE BARBE

## DÉLIBÉRATIONS 2020 DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif **des délibérations du CM prises durant l'année 2020**.

Le registre des délibérations complètes est consultable par chacun en Mairie, aux heures d'ouverture.

### Séance du 20 février 2020

- DCM N° 1/2020 : compte administratif 2019.
- DCM N° 2/2020 : compte de gestion 2019.
- DCM N° 3/2020: affectation du résultat 2019.
- DCM N° 4/2020 : adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes du département de la Moselle pour l'achat de gaz naturel.
- DCM N° 5/2020 : annulation de plusieurs points de la DCM 35/2016.
- DCM N° 6/2020 : tarif de la location du foyer socioculturel.
- DCM N° 7/2020 : motion de soutien contre la fermeture de la gendarmerie de Courcelles-Chaussy.
- DCM N° 8/2020 : appel à projet – trame verte & bleu – maîtrise d'œuvre – Matec.

### Séance du 23 mai 2020

- DCM N° 9/2020 : délégation de compétences du conseil municipal au Maire.
- DCM N° 10/2020 : indemnités de fonction allouées au Maire.
- DCM N° 11/2020 : indemnités de fonction allouées aux adjoints au Maire.
- DCM N° 12/2020 : désignation du représentant communal de la sécurité routière.
- DCM N° 13/2020 : désignation du correspondant communal de la défense.
- DCM N° 14/2020 : désignation des délégués au sis de Failly et environs.
- DCM N° 15/2020 : désignation des délégués à la communauté de communes du Haut Chemin – Pays de Pange – CCHCPP.

### Séance du 11 juin 2020

- DCM N° 16/2020 : budget primitif 2020.
- DCM N° 17/2020 : vote du taux des taxes communales 2020.
- DCM N° 18/2020 : composition des commissions communales.
- DCM N° 19/2020 : règlement intérieur du conseil municipal.
- DCM N° 20/2020 : proposition en vue de la désignation par les services fiscaux de la commission communale des impôts directs.

DCM N° 21/2020 : commission communale des appels d'offre.

DCM N° 22/2020 : commission de contrôle des listes électorales.

DCM N° 23/2020 : modification de la délibération N°14/2020 du 23 mai 2020 des délégués au sis de Failly et environs.

DCM N° 24/2020 : approbation des modificatifs des statuts du sis de Failly et environs.

DCM N° 25/2020 : approbation de la demande d'adhésion de la commune de Chieulles au sis de Failly et environs.

DCM N° 26/2020 : autorisation de signature d'un acte administratif.

DCM N° 27/2020 : indemnité du receveur municipal pour la confection d'un document budgétaire.

DCM N° 28/2020 : convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.

DCM N° 29/2020 : adhésion à la convention de prestation de services entre la commune de Pange et Servigny-lès-Sainte-Barbe.

DCM N° 30/2020 : primes exceptionnelles pour le personnel.

### Séance du 17 juillet 2020

DCM N° 31/2020 : maître d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique – validation du choix d'appel d'offre de la commission.

DCM N° 32/2020 : concours communal des maisons fleuries.

DCM N° 33/2020 : dépenses « fêtes et cérémonies » et « réceptions ».

DCM N° 34/2020 : commission consultative communale de chasse.

### Séance du 17 septembre 2020

DCM N° 35/2020 : plan hivernal 2020-2021.

DCM N° 36/2020 : animation, repas des aînées.

DCM N° 37/2020 : colis annuel des aînés de plus de 75 ans.

DCM N° 38/2020 : l'arbre de Noël des enfants de la commune.

DCM N° 39/2020 : établissement du bulletin municipal annuel.



DCM N° 40/2020 : achat de décorations de Noël.

DCM N° 41/2020 : demande de subvention de la ligue contre le cancer.

DCM N° 42/2020 : demande de subvention de la société protectrice des animaux de Moselle.

DCM N° 43/2020 : demande de subvention de l'union nationale des combattants – section de Vigy et environs.

DCM N° 44/2020 : demande de subvention de l'association des parents d'élèves de la Fontaine.

DCM N° 45/2020 : adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes du département de la Moselle pour l'achat d'électricité.

DCM N° 46/2020 : contrat groupe d'assurance des risques statutaires.

DCM N° 47/2020 : convention de délégation partielle GEMAPI entre CCHCPP et Servigny.

DCM N° 48/2020 : entreprise chargée des relevés topographiques pour la restauration de la continuité écologique – validation du choix d'appel d'offre de la commission.

## Séance du 23 octobre 2020

DCM N° 49/2020 : achat du logiciel Chasse.

DCM N° 50/2020 : organigramme du foyer socioculturel (serrures).

DCM N° 51/2020 : convention pour une prestation d'assistance technique et de conseil architectural sur une opération de requalification urbaine de la commune.

DCM N° 52/2020 : organisation de la journée des aînés.

DCM N° 53/2020 : refus de transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté de communes Haut-Chemin – Pays de Pange.

DCM N° 54 : demande de subvention 2021 du Secours Populaire Français.

## Séance du 26 novembre 2020

DCM N° 55/2020 : désignation d'un référent COVID.

DCM N° 56/2020 : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) pour 2019.

DCM N° 57/2020 : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour 2019.

DCM N° 58/2020 : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour 2019.

DCM N° 59 : remboursement de paiement à la commande et au nom et pour la commune.

DCM N° 60 : remboursement de paiement à la commande et au nom et pour la commune.

DCM N° 61 : demande de subvention de l'association Cheval Bonheur.



## ÉTAT CIVIL

En 2020, nous avons enregistré à Servigny lès Sainte barbe :

### Nouveaux arrivés

M. et Mme Franck et Joëlle DEMOYEN  
Mme Marlène HOERNER

M. et Mme Lionel et Caroline WEILLER  
et leurs enfants Zoe et Axel

M. Hugo REUTENAUER et M. Jimmy KAH

M. Ibrahim ERKUSX

M. et Mme Yann et Florence QUANDALLE

M. Serge PAGLIARI

M. René BOUR et ses enfants Yohann, Florent et Nolwer

M. et Mme Morgan et Pauline LAHON

M. Nicolas PROVO et son fils Léandro

M. et Mme Charles et Jennifer CUVIER-NGUYEN et

leur enfant Linh

### Aucun mariage

#### Naissances

Nino INVERZINI, le 23 avril 2020

Linh CUVIER-NGUEN, le 3 septembre 2020

Milo MARTIN-DEFLANDRE, le 17 octobre 2020

Mila KESSELER, le 21 décembre 2020

#### Décès

Monsieur Nicolas BULCHOLZ

Monsieur Patrick LERICHE

Madame Anita BIENKOWSKI

## COMMÉMORATION DE LA GUERRE DE 1870

### Bataille de Servigny-Noisseville les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1870 durant le siège de Metz

Le dimanche 6 septembre 2020, Servigny-lès-Sainte-Barbe a honoré tant la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur que les Servigniens de l'époque, victimes de la guerre de 1870, et ce plus particulièrement lors de la « Bataille de Servigny ».

Dans le cadre de l'anniversaire des 150 ans, cette commémoration en deux temps a vu :

- d'une part la dépose d'une gerbe commémorative au monument de 1870, rue des Marronniers à Poixe, puis le dévoilement d'un panneau relatant les principaux faits de cette guerre, ayant touché Metz et ses alentours ;
- dans un second temps, une conférence au foyer socioculturel sur le thème « Les combats de Servigny – Noisseville, les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1870 ».



À Poixe, le panneau dévoilé, placé entre les deux stèles du Souvenir et présentant nombre d'éléments historiques (plan, photos et explications), s'inscrit dans la mise en œuvre par la CCHCPP d'une action d'information et de sensibilisation sur les grands faits de 1870 ayant marqué localement notre région.

Ainsi, sous l'égide de Monsieur Fabrice MULLER (CCHCPP) et grâce à quelques passionnés, les principaux lieux concernés par les combats bénéficient aujourd'hui d'une telle mise en lumière de cette page d'histoire : Ogy-Montoy Flanville, Coincy et Retonfey.



La conférence qui suit ce premier événement se déroula au foyer communal. Celle-ci, animée par Monsieur Patrick SERRE, universitaire, enseignant, historien à ses heures et spécialiste du Second Empire, de la guerre de 1870-1871 et de la Commune de Paris, porta sur le thème : « *Les combats de SERVIGNY - NOISSEVILLE les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1870 durant le siège de METZ* ».

Le conférencier, à l'évidence fort de maîtriser parfaitement le sujet, a rapidement captivé son auditoire.



Replaçant d'entrée le conflit dans ses origines et les forces en présence (tant quantitativement que qualitativement avec maintes précisions sur le commandement, l'armement, l'équipement, le recrutement et les conditions de vie des armées en présence), Monsieur SERRE a poursuivi son propos en s'attachant à décrire les stratégies respectives des états-majors, les intentions des chefs, les conditions de vie et de combat, l'état d'esprit et le moral des troupes qui furent engagées dans la terrible Bataille de Servigny.

S'appuyant sur des fait historiques, mais imageant son propos de considérations amenant chacun à se représenter cet enfer que Servigny, Noisseville, Faily, Sainte-Barbe, notamment, connurent alors, l'orateur salua la force et le courage dont firent preuve ces soldats mais aussi nos populations profondément meurtries tant dans leurs chairs que dans leurs biens. À l'issue de cette bataille de moins de deux jours, il ne restait rien de ces bourgs, que des ruines... Mais l'ennemi avait été stoppé ! Les pertes françaises sur ce seul combat sanglant s'élevèrent à 3.379 soldats et 145 officiers, non comptés les habitants (chiffre non connu).

Si la bataille de Servigny ne modifia, hélas, pas le cours de la guerre de 1870, le conférencier ne manqua pas de souligner la valeur des soldats de l'Armée du Rhin qui, engagés seuls sur cette action et numériquement inférieurs, gagnèrent la bataille – de l'avis même de l'adversaire – par leur action, leur pugnacité et leur sens du sacrifice. Ils furent d'ailleurs salués pour cette victoire par la population lors de leur retour sur la place de Metz.



Vivement applaudi, Monsieur SERRE, après deux heures de propos dont chacun ne mesura pas le temps, répondit encore à quelques questions puis fut chaudement remercié par Monsieur le Maire.

Le verre de l'amitié offert permit ensuite au conférencier de poursuivre ses échanges avec les spectateurs : des habitants de Servigny et des communes environnantes.

Cette cérémonie du souvenir s'est déroulée, sous la présidence de Monsieur Joël SIMON, Maire de Servigny, en présence d'invités d'honneur : Monsieur le Sénateur Jean-Louis MASSON, Madame Marie-Jo ZIMMERMANN ex-députée, Monsieur Roland CHLOUP, Président de la communauté de communes Haut-Chemin - Pays de Pange (CCHCPP), des maires et élus des communes de Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied, Hayes, Malroy, Vigy et Silly-sur-Nied. Madame Nicole FAESSEL du Comité d'Historicité Européenne de la Lorraine y était représentée.



*En illustration, un tableau d'Albert BETTANNIER (1851 – 1932) « En Lorraine, champ de bataille de Servigny ».  
Ce tableau est visible à GRAVELLOTTE, au Musée départemental de la Guerre de 1870 et de l'annexion.*



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

La Municipalité a célébré ce 11 novembre 2020, la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, hommage à tous les « Morts pour la France ».



La lecture par monsieur le Maire du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECO, ministre délégué auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a été suivi de l'appel des militaires décédés cette année en opérations.

Un dépôt de gerbe au pied de la stèle a clôturé cet acte de Mémoire.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Joël SIMON, maire, de quatre élus et du jeune Étienne BIGARE, porte-drapeau, accompagné de son père.

Cette commémoration du Souvenir n'a pu être ouverte au public en application des dispositions sanitaires en vigueur.

Toutefois il nous revient, à tous, de retenir que chaque 11 novembre, la Nation rend un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et d'aujourd'hui.

C'est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui ont donné leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage.





## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT CHEMIN - PAYS DE PANGE



Le 9 juillet dernier, les 42 délégués de la CCHCPP ont été installés pour le nouveau mandat qui court jusqu'en 2026.

Joël SIMON notre Maire, conserve son siège de 1<sup>er</sup> vice-président.



*« La reconstruction économique et la transformation de notre territoire pour le bien-être de tous ses habitants sera une priorité dans les prochains temps. Pour cela vous pouvez faire confiance à la nouvelle équipe ».*

Roland CHLOUP, Président

(Extrait de son éditorial paru dans « Vies Communes » n° 10 de septembre 2020)

### Notre communauté de communes compte 28 communes :

Bazoncourt, Burtoncourt, Charleville-sous-Bois, Coincy, Colligny-Maizery, Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied, Faily, Glatigny, Hayes, Les Etangs, Maizeroy, Marsilly, Ogy-Montoy-Flanville, Pange, Raville, Retonfey, Saint-Hubert, Sainte-Barbe, Sanry-lès-Vigy, Sanry-sur-Nied, Servigny-lès-Raville, Servigny-lès-Sainte-Barbe, Silly-sur-Nied, Sorbey, Vigy, Vry et Villers-Stoncourt.

### La CCHCPP en quelques lignes :

Adresse : 1 bis, route de Metz 57530 PANGE

Tél : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46 – SITE : [www.cchcpp.fr](http://www.cchcpp.fr)

Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public :  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Direction Générale des Services : [direction@cchcpp.fr](mailto:direction@cchcpp.fr)

Direction des affaires générales et des Services Techniques : [dst@cchcpp.fr](mailto:dst@cchcpp.fr)

Direction de l'Aménagement : [amenagement@cchcpp.fr](mailto:amenagement@cchcpp.fr)

Services de l'Assainissement : [assainissement@cchcpp.fr](mailto:assainissement@cchcpp.fr)


Communication : [communication@cchcpp.fr](mailto:communication@cchcpp.fr) – Accueil Secrétariat : [accueil@cchcpp.fr](mailto:accueil@cchcpp.fr)

Services Finances : [finances@cchcpp.fr](mailto:finances@cchcpp.fr) – Services Urbanisme : [urbanisme@cchcpp.fr](mailto:urbanisme@cchcpp.fr)

Exploitation : [exploitation@cchcpp.fr](mailto:exploitation@cchcpp.fr) – Collecte Ordures Ménagères : [tridechets@cchcpp.fr](mailto:tridechets@cchcpp.fr)

Ecole de musique : [musique@cchcpp.fr](mailto:musique@cchcpp.fr) – service Paies : [paie@cchcpp.fr](mailto:paie@cchcpp.fr)

Relais Parents Assistants Maternels : [rpam@cchcpp.fr](mailto:rpam@cchcpp.fr)



La crise sanitaire actuelle empêche d'annoncer une programmation précise. Toutes les informations relatives aux activités de la Communauté de Communes seront actualisées sur le site [www.hautchemin-paysdepange.fr](http://www.hautchemin-paysdepange.fr), la page Facebook et PanneauPocket.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
HAUT CHEMIN - PAYS DE PANGE**

Le siège de la Communauté de Communes  
Haut Chemin - Pays de Pange est situé  
1 bis, route de Metz à PANGE (57530).

Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.  
Tél. : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46  
Mail : [contact@cchcpp.fr](mailto:contact@cchcpp.fr)  
Collecte ordures ménagères : [tridechets@cchcpp.fr](mailto:tridechets@cchcpp.fr)

L'actualité de la collectivité et des communes est à retrouver sur le site internet : [www.hautchemin-paysdepange.fr](http://www.hautchemin-paysdepange.fr)

## RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Le **RPAM Haut Chemin Pays de Pange** est un lieu d'accueil, d'écoute et de partage sur le monde de la petite enfance. Il s'inscrit dans une mission d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles et est gratuit.

Il est animé par deux animatrices qui ont pour mission de :

- recevoir les futurs parents et parents pour les renseigner sur les solutions de garde ;
- accueillir les assistantes maternelles et gardes à domicile pour les conseiller dans leurs démarches ;
- se déplacer dans les communes du territoire Haut Chemin - Pays de Pange pour y animer ponctuellement des ateliers d'éveil et préparer en douceur les petits à la vie en collectivité.

**Ateliers d'éveil** : le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) Haut Chemin - Pays de Pange organise des activités itinérantes. Des animations/rencontres sont organisées entre les animatrices du RPAM, les professionnels de la petite enfance et les parents employeurs dans différentes salles du territoire.

### COORDONNÉES

6 rue Dalotte à Avancy - 57640 SAINTE-BARBE

TÉL : 03 87 60 74 21 (ligne directe)

Courriel : [rpam@cchcpp.fr](mailto:rpam@cchcpp.fr)

**Ouverture au public** : permanences téléphoniques et mise à disposition des locaux du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

**Accueil sur rendez-vous** : demande par mail ou par téléphone, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

**Le RPAM est fermé chaque premier mardi du mois.**



## LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES « LE COCON DE SERVIGNY »

Le Cocon de Servigny accueille jusqu'à seize enfants de moins de trois ans (de Servigny même ou des communes environnantes) encadrés par quatre assistantes maternelles.

Les mesures sanitaires prises au titre de la pandémie COVID-19 ont imposé de reconsidérer, dans les meilleurs délais, le fonctionnement de la MAM.

Aussi, en application des mesures sanitaires COVID19 limitant à dix enfants maximum accueillis par MAM, des dispositions ont été rapidement prises avec l'équipe municipale pour installer deux espaces bien distincts permettant ainsi l'accueil de l'ensemble des seize enfants répartis en deux groupes de huit.

En effet, les locaux du Cocon se trouvant répartis sur deux niveaux (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage), ceux-ci ont permis de créer deux entités indépendantes, une par étage, avec un accès respectif qui leur soit propre : par la rue Principale pour l'une, par la cour de récréation via le chemin communal pour l'autre.

De même, la cour de récréation et son préau ont été scindés en deux espaces indépendants avec un accès propre à chaque groupe ainsi constitué.

Les prestations de garde ont pu ainsi bénéficier d'une continuité de service et d'une réouverture rapide après le premier confinement.



Référente : Madame Émilie ARRAULT  
Tél. : 03.87.79.55.89  
29 Rue Principale,  
57640 Servigny-lès-Sainte-Barbe  
lecocondeservignygmail.com